1. Qui est là ce 25 mai 2013, à la Mairie du 3e arrondissement de Paris, 14h/20h

Nous avons eu le 25 mai 30 participants sur les 44 personnes qui avaient participé activement à la phase d'information du 10 avril, donc une participation de 66 %.

53 % d'hommes - 47 % de femmes 24 % de moins de 39 ans 34 % de 40 à 59 ans 42 % de plus de 60 ans

73 % d'habitants du centre de Paris (3e4e10e11e) 27 % d'habitants hors centre et surtout hors Paris

Leur foyer: ils vivent seuls à 36 % En couple sans enfants: 36% En famille avec enfants: 28 % En appartement: 99 %

50 % de locataires et 50 % de propriétaires

43 % se chauffent à l'électricité

36 % au gaz

21 % ont un chauffage collectif

20 % de retraités

10 % de demandeurs d'emploi

6 % d'étudiants

6 % d'employés

3 % d'artisans ou commerçants

83 % de cadres, professions intellectuelles (retraités inclus)

Les déplacements à pied et en vélo viennent en tête. Viennent ensuite les transports en commun (le métro plus que le bus ou le train). La voiture arrive en dernière position.

Le temps de déplacement moyen quotidien pour aller travailler est inférieur à 30 minutes pour 40 % il se situe entre 45' et une heure pour 23 %. 6 % ont un temps de déplacement supérieur à une heure.

2. Deux grandes thématiques de débat

- 1. Comment optimiser au maximum nos consommations, utiliser au mieux l'énergie disponible ? Comment aller vers l'efficacité énergétique et la sobriété ? Comment pouvons-nous contribuer à notre niveau à la transition énergétique : logements, déplacements, biens de consommation...? Quelles solutions individuelles ou collectives proposons-nous ?
- 2. Comment financer la transition énergétique ? De quel soutien technique, financier, fiscal... avons-nous besoin ? De quel soutien de la part de l'état et des collectivités locales ?

Un avis citoyen a été sollicité par sondage sur les questions suivantes :

- 1- Quel effort financier, pour autant qu'il soit collectif, êtes-vous disposé à consacrer à une diminution notable des énergies fossiles, pétrole, charbon et gaz, à l'origine des gaz à effet de serre qui dérèglent le climat ? Entourez votre réponse sur cette échelle allant de 0 (aucun effort) à 10 (effort très important). Réponse : un effort de 7,7 points sur l'échelle de 10.
- 2- Si vous aviez 100 euros à dépenser quand les centrales nucléaires en service en France (qui fournissent une grande majorité de l'électricité) arriveront en fin de vie, comment répartiriez-vous cet argent dans les domaines suivants (total 100). Réponse : voir ci-après.

3. Les Points d'accord

Comment faire en sorte que chacun s'implique dans la Transition Énergétique ? Par un engagement simultané à tous les niveaux : individus, collectifs, mairies, collectivités territoriales, État. Et par des financements, des investissements.

Rôle de l'État

- 1. Soulignons en priorité, vis-à-vis du gouvernement lui-même (et plus généralement les politiques et les élus), la forte attente des citoyens d'un vrai engagement volontariste et fort, avec priorisation, exemplarité, actions concrètes, soutien aux projets et aux expérimentations. Le message du panel aux élus, c'est : le changement climatique, c'est maintenant ! Cela implique de commencer par former les élites politiques, faire leur bilan carbone, et renouveler de leur mandat en fonction du bilan carbone de leur politique... Le gouvernement doit communiquer sur les risques encourus si la transition énergétique n'est pas conduite de façon volontaire. Les risques sont :
 - Augmentation de l'anxiété sociétale, de la peur de l'avenir.
 - Une gouvernance par la crise : émergence de conflits sociaux de manière tendancielle ou brutale, guerre sur les ressources, crise économique et chômage
 - Disparités territoriales accrues, migrations forcées non maîtrisées.
 - Impact sur les plus pauvres
 - Développement du chacun pour soi, manque de solidarité
 - Dégradation de la qualité et des conditions de vie : santé, réduction de l'accès aux soins, impact sur l'alimentation, nouvelles pollutions atmosphériques et urbaines
 - Un problème augmenté qui sera donné en héritage aux générations suivantes.
- 2. La répartition des investissements prioritaires de l'État dans la recherche et le développement des domaines (par sondage pendant le débat) est la suivante :
 - 34 % sur l'efficacité énergétique
 - 31 %sur la sobriété énergétique
 - 27 %sur les énergies renouvelables
 - Un faible reliquat pour les centrales thermiques classiques (0,9 %) et les nouvelles centrales nucléaires (4,7 %). L'idée de développement d'une compétence nationale sur le démantèlement des centrales nucléaires, est partagée.
- 3. La priorité des priorités, c'est de réduire le gaspillage, consommer mieux, mutualiser des équipements (ex : autopartage, machines à laver en commun etc.), modifier les comportements alimentaires coûteux en énergie, éviter la surproduction... Il faut donc investir fortement dans l'information des citoyens, la pédagogie, notamment par la poursuite du débat participatif, excellent moyen de sensibilisation. Communiquer de façon frappante (par exemple, diffusion des bilans thermographiques des villes). Il faut un plan pédagogique à l'échelle nationale capable de faire prendre conscience à la fois des enjeux et des impacts, collectifs et individuels, en terme de modèle "soutenable". Cela nécessite d'investir dans la formation de tous les acteurs (formation professionnelle, formation des entreprises, des consommateurs, des citoyens), promouvoir les échanges sur les pratiques, sortir des discours et inciter à tester, pratiquer, agir.
- 4. Une autre grande orientation à prendre nationalement, est la limitation de l'étalement urbain, le rééquilibrage des territoires, la décentralisation, pour laisser place à l'action locale et territoriale, avec la même exigence d'engagement, d'exemplarité envers les élus territoriaux et les institutions locales. Les ENR devront être adaptées aux particularités des territoires.
- 5. Dans le domaine prioritaire des transports, la politique préconisée est une politique de réseau de transports en commun et de transports propres (ferroutage et transports fluviaux).
- 6. Il faut un accompagnement et une incitation des entreprises pour qu'elles basculent dans un autre modèle : inciter la finance à changer de business plan et ne pas camper sur l'économie carbonée ; éviter l'obsolescence programmée, réviser les cycles de vie des produits ; pratiquer l'économie circulaire avec analyse et récupération des énergies perdues, favoriser les économies d'énergie ; publier le bilan carbone des entreprises ; faire faire un étiquetage environnemental et social des produits ; apporter un soutien technique de l'État à des labels de qualité des bureaux d'études, la labellisation et la formation des artisans.

- 7. Des financements massifs sont nécessaires pour développer en priorité la sobriété et l'efficacité énergétiques au niveau des logements (rénovation du parc immobilier), des équipements collectifs, des transports, et des modes de vie. Cela passe par des incitations fiscales, des aides directes ou indirectes. En particulier :
 - **a.** Planifier une augmentation du coût de l'énergie pour dégager une marge d'investissement (taxe carbone quota CO2). Une « Austérité joyeuse » sur la taxe Carbone.
 - b. Taxe Tobin pour financer les investissements.
 - C. Faciliter les bonus-malus sur les taxes et les crédits d'impôts.
 - d. Créer un nouveau produit de la Française des jeux : quand on gagne de l'argent, c'est pour de la rénovation énergétique et/ou pour financer un projet pilote.
 - e. Augmentation progressive et planifiée d'une contribution climat/énergie aux frontières.
 - f. Réinvestir l'épargne des assurances vie. Utiliser le levier de l'épargne sur la recherche et l'innovation, le financement de projets locaux : avantages fiscaux, appels de fonds. Une épargne qui a du sens, c'est une épargne choisie (affecter une partie de ses revenus à des projets concrets destinés à la transition énergétique, par exemple une épargne E). Clarifier l'utilisation du livret développement durable
- 8. Se doter d'un commissariat au futur de type commissariat au plan pour penser le long terme, se dégager des politiques court termistes.
- 9. Articuler les politiques et les initiatives françaises avec la politique européenne; se protéger contre ceux qui ne jouent pas le jeu de la transition énergétique (EU, Chine).

Action locale et territoriale

- 1. Densification des villes, multifonctionnalité des espaces, multiplication des écoquartiers
- Faire intégrer la maîtrise d'usage à côté de la maîtrise d'oeuvre et de la maîtrise d'ouvrage dans la conception des logements à énergie positive. Créer ces logements en faisant participer ceux qui vont y habiter, pour les former et tenir compte des usages.
- 3. Financer des actions d'échange et de mutualisation des bonnes pratiques entre entreprises locales, artisans. Former les syndics aux normes HQE.
- 4. Dans les mairies disposer d'une cellule d'information de style « que choisir » pour la transition énergétique. Apporter une aide technique et financière aux bilans énergétiques individuels et au recours aux experts. Gréer des cellules d'information locale mobiles, avec des conseillers qui bougent, qui vont chez l'habitant, sur le terrain.
- 5. Développer toute forme de diagnostic énergétique, des bases de données géographiques détaillées sur le logement et le transport pour identifier les points forts et les points faibles.
- **6.** Faire des mises en demeure de rénovation écologique (isolation, végétalisation murale et toiture, ENR). Imposer l'obligation de tenir ses promesses en matière de rénovation.
- 7. Aider à la faisabilité concernant la géothermie.
- 8. Aide à l'isolation des murs extérieurs
- 9. Soutenir et protéger les innovations : des produits d'assurance qui protègent les innovateurs (prévention des risques dans la conception, et des malfaçons liées à l'innovation).
- 10. Proposer des emprunts à taux réduits pour la rénovation des habitats, généraliser les contrats de performance énergétique. Contrat de performance énergétique collectif que la collectivité contractualise avec le privé pour rénover un ensemble d'immeubles.
- 11. Exonération totale de la taxe foncière sur la propriété l'année où l'on fait les travaux d'économie d'énergie, sans perte d'argent pour la collectivité locale.
- 12. Privilégier les circuits courts alimentaires et une agriculture urbaine associant les habitants. Favoriser le commerce local, relocaliser les productions
- 13. Développer les transports multimodaux : circulation douce, îlots verts, piétonniers, stationnements gratuits à la périphérie des villes pour les camions et les voitures. Développer les transports en commun propres et peu coûteux (téléphériques + réseaux de bus en site propre comme à Madrid) avec une carte unique de transport (trains, bateaux bus,

- vélib-électriques, taxis et tuk-tuk verts).
- 14. Faire circuler les marchandises de nuit sur les réseaux RER et métro en améliorant la logistique (et développer du même coup les ascenseurs pour personnes à mobilité réduite).
- 15. Gérer autrement les déchets : autres modes de ramassage, compostage à la place de l'incinération, trouver des solutions de collecte des biodéchets, récupération des déchets organiques, vide-ordures collectif qui serait un composteur d'immeuble + utilisation du gaz pour chauffer les parties communes (méthanisation). En dehors de Paris : des composteurs communaux.

Les points de désaccord

Le nucléaire est le principal point de dissenssus. Une grande majorité du panel est anti nucléaire, une petite minorité estime qu'il vaut mieux garder le nucléaire tant que les recherches sur les ENR, la sobriété et l'efficacité, ainsi que le démantèlement ne sont pas plus avancées. L'idée que lorsqu'une centrale nucléaire est amortie financièrement, on rebascule ses gains en R & D sur le renouvelable, n'est pas partagée, sauf par quelques participants.

Les propositions à caractère obligatoire ou "passivant" font l'objet d'un désaccord de la part de ceux qui préfèrent des politiques faisant appel au volontariat des citoyens.

Quelques exemples :

- l'idée de changer le business modèle et le mode de facturation d'EDF/GDF en facturant un service plutôt qu'une consommation d'énergie, n'est pas partagée (risque de déresponsabilisation du consommateur).
- Obliger à des quotas individuels de carbone : l'idée n'est pas partagée (il faut éduquer, former pas imposer)
- La progressivité du prix de l'énergie en fonction de la consommation (quota ou marché libre total sur les prix) ne fait pas l'unanimité.
- La généralisation des couloirs de bus/vélo sur les voies au sein des agglomérations et entre agglomérations est considérée par certains comme trop dangereuse.